



Communiqué de presse

Mercredi 13 décembre 2017

Faire preuve de courage face à l'impatience du Grand Ouest

Le Premier Ministre Édouard Philippe a présenté aujourd'hui le rapport qui lui a été remis par la mission de médiation relative au projet d'aéroport du Grand Ouest.

Il prend acte du besoin d'adapter les infrastructures de transport aux besoins du territoire, pour permettre le doublement du trafic aérien. Cette position confirme la vision exprimée de longue date par les collectivités locales du Grand Ouest afin de développer l'infrastructure aéroportuaire.

Le Premier Ministre rappelle également son attachement au retour à la normale de l'ordre public sur la zone d'aménagement différé de Notre-Dame-des-Landes. Ce souhait, partagé par nombre d'habitant.e.s du territoire, est de la responsabilité de l'exécutif. Il devra être mis en œuvre de façon raisonnée et mesurée, sans attiser la violence.

Enfin, le Premier Ministre renvoie à une prise de décision du Président de la République avant fin janvier 2018. Convaincue du bienfondé du transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, j'estime que la patience des collectivités et de leurs habitant.e.s a été suffisamment mise à l'épreuve. Le Président de la République doit fonder sa décision dans le respect des procédures démocratiques, des étapes de concertation et de la volonté majoritaire exprimée en

juin 2016. Face à des blocages qui ont trop duré, il doit faire preuve du courage dont peuvent s'honorer les décideurs politiques.